

République Française  
Liberté, Egalité, Fraternité  
Département de la Somme  
Arrondissement de Montdidier

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE DU SYNDICAT POUR L'ANNEE 2022



Délibération DCS 2022/29

**Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable**  
**Séance du 29 novembre 2022**

Date de convocation : **21 novembre 2022**  
Heure de début de séance : **18h15**  
Secrétaire de séance : **Marcel CHANEAC**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf novembre, les membres du Comité Syndical du S.I.A.E.P de Guerbigny se sont réunis à la salle des fêtes d'Etelfay, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie CARRE.

Etaient présents les membres désignés : **Mmes et Mrs :**

Philippe Fagoo ; Philippe Carpentier ; Clément Ledoux ; Stéphane Delaporte; Michel Million; Valérie Boitel ; Bruno Lengrand, Philippe Scat\* ; Christian Carrette ; Frédéric Carpentier, Philippe Blanchard ; Marcel Chaneac; Emmanuel Alves Dos Santos ; Jean-Pierre Destombes ; Martine Caron ; Nicolas Martin ; David Fournet ; Jean-Marie Carré, Xavier Balzot ; Nelly Sacquépée ; Marceau Morel ; Yves Vieil ; Jean-Claude Gout ; Cyril Cleuet ; Aurore Ramu ; Hervé Etevez, Thomas Soufflet ; Alain Soufflet, Fabrice Beaucourt ; Xavier Ribaucourt ; Gérard Prouillet ; Frédéric Bocquet, Philippe Lefevre ; Gauthier Nancelle, Jean Obry ; Thierry Quentin ; Lydia Doinel ; François Lobry\* ; Michel Choisy, Jacky Massies ; Benoît Vansteenkiste ; Bruno Caron ; Christophe Dumont (\*suppléant)

**REPRESENTES : Pouvoir** de Benjamin Bizet à Jean-Marie Carré, de Jean-Michel Cherault à Jean-Claude Gout

**OBJET : Avenant à l'accord cadre à bons de commandes (EHTP)**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** la délibération du 23/06/2021 relative à l'attribution du marché accord-cadre à bons de commandes pour les travaux d'extension de réseaux, raccordements et branchements eau potable ;

**Vu** l'extrait du registre des délibérations du Conseil d'Etat section administration N°405540 relatif aux possibilité de modification du prix ou des tarifs des contrats de la commande publique et aux conditions d'application de la théorie de l'imprévision

## Délibération DCS 2022/29

**Monsieur le Président rappelle** que le syndicat a relancé le marché accord-cadre à bons de commandes pour les travaux d'extension de réseaux, raccordements et branchements eau potable en juillet 2021 avec l'entreprise EHTP.

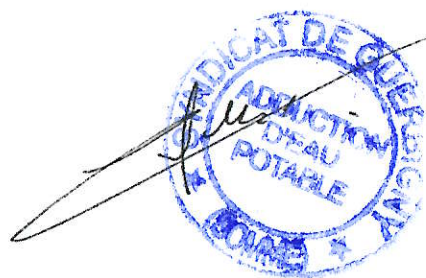
**Le président** présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet d'avenant au marché ci-dessus référencé faisant augmenter le marché initial de 1 00 000 €, afin de pouvoir continuer les travaux programmés dans le futur proche.

### **Le comité syndical après en avoir délibéré :**

- APPROUVE l'avenant au marché proposé par EHTP attributaire du marché accord-cadre à bon de commandes pour les travaux d'extension de réseaux, raccordements et branchements eau potable ;
- AUTORISE le Président à signer tous les documents relatifs à cet avenant ;

<b>Membres en exercice :</b>	<b>84</b>	<b>Votants :</b>	<b>43</b>
<b>Présents :</b>	<b>43</b>	<b>Pour :</b>	<b>45</b>
<b>Absents :</b>	<b>41</b>	<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Pouvoir :</b>	<b>2</b>	<b>Abstention :</b>	<b>0</b>

Pour extrait conforme  
Le Président,  
Jean-Marie CARRE



Délibération rendue exécutoire par publication à compter du 30/11/2022 et transmission par voie dématérialisée le 30/12/2022. Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication